

MUNICIPALITE
DE
MONTRICHER

Montricher, le 09 septembre 2024

Au Conseil communal de et à
1147 Montricher

PREAVIS MUNICIPAL n°06/2024

Crédit d'étude Renouvellement des infrastructures d'eau potable et mise en application de l'entente intercommunale avec Hautemorges

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

La commune de Montricher doit remplacer une partie de ses infrastructures d'eau potable. En particulier, l'actuel puits du Pré au Gouverneur doit être remplacé (ouvrage ne correspondant plus à l'état de la technique, concession échue, etc.).

La commune voisine de Hautemorges doit également entreprendre des travaux d'envergure dans le même secteur. Parmi les mesures définies par son plan directeur (PDDE, validé en 2021), certaines d'entre elles dépassent le strict cadre communal et ne sont réalisables que via une collaboration intercommunale avec la commune voisine de Montricher.

Cette collaboration va se concrétiser sous la forme d'une **entente intercommunale** dont la création définitive est prévue pour le 10 octobre 2024 (**objet d'un autre préavis, 05/2024**).

Contenu du préavis

Le présent préavis concerne **le crédit d'étude** à adopter par la commune de Montricher et concerne les phases SIA 31 (Avant-projet), 32 (Projet d'ouvrage) et 33 (Autorisations) des différents éléments ci-dessous.

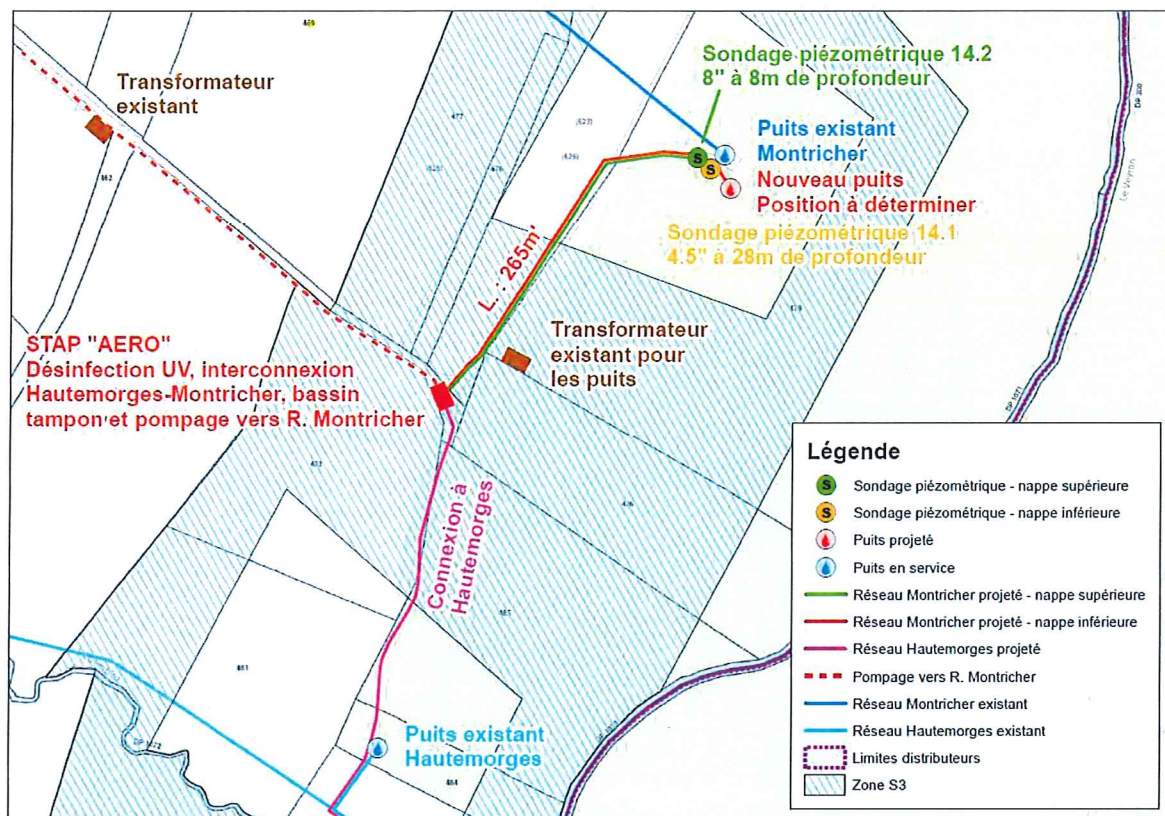
Au terme de cette phase d'étude, un devis général sera établi permettant de voter **un crédit de réalisation (futur préavis)**. Selon le plan directeur le montant estimatif des travaux listés ci-dessous (sujet de la présente étude) est de l'ordre de CHF 3 millions.

L'étude porte sur les éléments suivants :

- **Conduites d'interconnexion des 2 puits** (puits du Latteron et puits du Pré au Gouverneur), voir schéma ci-dessous
- **Travaux principaux Montricher :**
 - Nouveau puits de Pré au Gouverneur (débit de 300-550 L/min) y compris traitement UV et station de pompage (voir schéma ci-dessous)
 - Nouvelle conduite de transport puits du Pré au Gouverneur – village de Montricher, longueur : environ 2.6 km
 - Adaptation des équipements du réservoir de la Forêt y compris traitement UV

Les travaux suivants seront effectués en parallèle de cette phase d'étude :

- **Réalisation d'un nouveau puits au Pré au Gouverneur**, essais de pompage et évaluation des quantités d'eau ainsi que de la qualité de l'eau (voir schéma ci-contre)



Situation du futur puits du « Pré au Gouverneur », de la future STAP AERO et des conduites de liaison

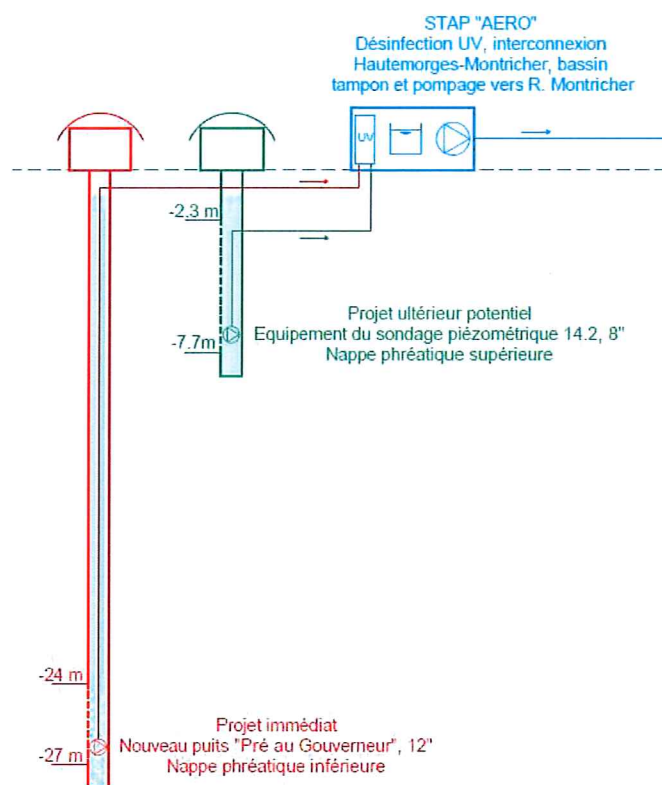


Schéma du futur puits « Pré au Gouverneur » (en rouge)

Echéancier

Le planning estimatif est le suivant :

Interconnexion des 2 puits :

- Temps zéro : Commande des prestations
- T₀ + 2 mois : avant-projet
- T₀ + 5 mois : projet de l'ouvrage
- T₀ + 7 mois : retour de la consultation des services cantonaux (OFCO, ECA, DGE)
- T₀ + 8 mois : Eventuels compléments ou adaptation du projet à la suite de la consultation cantonale
- T₀ + 8 mois : Appel d'offres entreprises (parallèlement à la consultation cantonale)
- T₀ + 9 mois : Finalisation du dossier

Travaux principaux Montricher

- T₀ : Commande des prestations
- T₀ + 10 mois : Projet complet version 1
- T₀ + 13 mois : Fin consultation cantonale, Projet version 2
- T₀ + 15 mois : Permis de construire suite mise à l'enquête publique

Suite des opérations (hors présent préavis)

- **T₀ : Votation du préavis « réalisation des travaux »**
- T₀ : Appel d'offres entreprises dès hiver 2026
- Ensemble des chantiers sur 12 à 15 mois avec mise en service planifiée fin 2027 en même temps que les travaux de la commune de Hautemorges (les travaux de Hautemorges sont plus conséquents).

Montant du présent préavis

Budget pour Préavis				Montant HT [CHF]
			Prestations d'ingénieurs	156 000
			Prestations d'hydrogéologues	57 000
			Prestations de tiers	80 000
			Forages puits y compris mise en place crépines	
			et équipement des piézomètres	75 000
			Analyses d'eau	5 000
			Budget de l'opération HT	293 000
			TVA 8,10%	23 733
			Budget de l'opération TTC	316 733
			Divers et imprévus (environ 10 %)	33 267
			BUDGET TTC CONSIDERE POUR PREAVIS	350 000

Se fondant sur ce qui précède, la Municipalité vous prie de voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTRICHER

- vu le préavis n° 06/2024 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

prend acte

- que l'amortissement du montant de l'investissement de CHF 350'000.00 (trois cent cinquante mille francs) sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve pour la rénovation du puits « Pré au Gouverneur ».

décide

- d'accepter le préavis municipal 06/2024 relatif au crédit d'étude pour le renouvellement des infrastructures d'eau potable et mise en application de l'entente intercommunale avec Hautemorges ;
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ou d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 350'000.00 (trois cent cinquante mille francs) ;
- de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire



[Signature of D. Amez-Droz] *[Signature of L. Vacheron]*

D. Amez-Droz

L. Vacheron

Ainsi délibéré et adopté en séance de Municipalité du 09 septembre 2024
Responsables du préavis : M. Didier Amez-Droz, syndic, et M. Caroly Schopfer, municipal.